



DR



Stéphane Valognes

En haut : la SMN à l'ère industrielle, en bas, visite du site par d'anciens salariés.

De la Société Métallurgique de Normandie à Effiscience

La transformation d'un site industriel

Stéphane Valognes

Quelles sont les interactions entre traces industrielles, groupes sociaux, projets urbains et dynamiques économiques dans le cadre de processus de reconversion de friches industrielles? Quel rôle peut jouer le « projet urbain », en tant que première étape de ce que l'on peut nommer la « forme projet », c'est-à-dire un ensemble de cadres d'action cognitifs, temporels, pré-opérationnels, visuels, juridiques dans les opérations de reconquête économique d'un site localement emblématique ?

L'observation et l'analyse des transformations sur la longue durée¹ d'un important site industriel, celui de l'ancienne Société Métallurgique de Normandie, situé dans l'agglomération caennaise, sur le plateau surplombant la basse vallée de l'Orne et le canal de Caen à la mer, permet d'appréhender un certain nombre de mutations économiques et urbaines à différentes échelles, combinées de façon singulière. Le poids de l'histoire, de la culture et des « petits événements » interagit avec la transformation instable d'un pouvoir d'agglomération tandis que l'usage à éclipses d'un « grand architecte » reconfigure les rapports entre une firme multinationale et son environnement local.

La Société Métallurgique de Normandie 1910-1994

En 1908, la firme allemande Thyssen attirée par la présence de minerai de fer et la proximité du canal de Caen à la mer, achète 230 hectares de terrain dans les communes de Colombelles, Mondeville et Giberville pour construire une usine sidérurgique. En 1910 est créée la Société franco-allemande des hauts Fourneaux de Caen, transformée en 1912 en Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen. La nouvelle société doit affronter une pénurie de main d'œuvre dans un contexte local marqué par une natalité déprimée, une forte émigration et une perception négative de l'industrie (Fixot A.-M., 1984 ; Leménorel A., 2005).

L'entreprise, passée sous le contrôle de Schneider en 1916, devient la Société Métallurgique de Normandie en 1924. Elle avait créé dès l'origine autour d'elle un système socio-spatial intégré (cités ouvrières, installations sportives, culturelles et de loisirs, centre d'apprentissage, écoles...), caractéristique du « paternalisme des maîtres de forges ». L'usine et ses dépendances (installations portuaires et ferroviaires) occupait une emprise d'environ 220 hectares répartis sur les communes de Colombelles, Mondeville, Hérouville et Giberville, sur le plateau dominant la basse vallée de l'Orne, et le long du canal maritime de Caen à la mer.

D'emblée la SMN a employé des effectifs importants : 4000 salariés au début des années 20, 5000 en 1940, l'apogée se situant en 1974 avec 6400 salariés. La période 1984-1992 voit les effectifs ramenés de 4300 à 1300 salariés, du fait de l'application des différents plans sociaux, conséquence des restructurations frappant la sidérurgie européenne depuis la fin des années soixante-dix.

La Société Métallurgique de Normandie était spécialisée dans ce que l'on nomme les « produits longs », en l'occurrence le fil machine, qui, transformé, donnera des vis, des pointes, des ressorts, des chaînes, des fils pour pneumatiques.

Face à l'affaiblissement financier dont la SMN est victime dans les années soixante-dix, le groupe Empain-Schneider décide de fusionner l'entreprise avec la Société de Construction Navale France-Dunkerque. L'arrivée au pouvoir du gouvernement de Pierre Mauroy en 1981, se

1. Les lignes qui suivent sont en partie liées à des périodes d'implication au sein de l'Atelier de développement du District du Grand Caen (aujourd'hui Communauté d'agglomération Caen la mer) entre 1994 et 1996 en tant que stagiaire puis chargé d'études contractuel. Je remercie Bertrand Fayolle, Lucile Grésillon et Jérôme Serais pour leur lecture d'une première version de ce texte.



Stéphane Valognes

Le 5 novembre 1993, dernier défilé syndical dans l'usine en démolition

traduit par un vaste plan de nationalisations et permet le sauvetage de l'entreprise, menacée depuis 1978. La SMN intègre le groupe Unimétal, filiale produits longs/aciers courants du groupe nationalisé Usinor-Sacilor, et devient officiellement Unimétal-Normandie en 1985.

L'évolution du procès de production vers une flexibilisation accrue et une responsabilisation croissante du personnel conduisant à la création de « cercles de qualité », la modernisation des installations, conjuguée à une déflation très importante des effectifs (3500 salariés en 1984, 2000 en 1988, 1300 en 1990) parvient à augmenter de manière significative la productivité ; en 1990, chaque sidérurgiste produisait 352,2 tonnes d'acier contre 107,2 tonnes en 1982.

Cette évolution favorable de la productivité n'empêche pas la SMN (Unimétal-Normandie) de subir de lourdes pertes financières, du fait de la conjugaison de plusieurs facteurs : pertes de contrats avec un certain nombre d'équipementiers automobiles, concurrence accrue liée à l'arrivée sur le marché de nouveaux producteurs comme les pays de l'Est, éloignement du « triangle sidérurgique » Sarre - Luxembourg - Lorraine, poursuite de la littoralisation des installations productives. La fermeture est annoncée en octobre 1991 et devient effective en novembre 1994.

Le tissu associatif organisé autour du Comité d'Entreprise s'est maintenu. Le siège du Comité d'Entreprise est situé à Mondeville, tandis que la majeure partie des installations productives était localisée sur le territoire de la commune voisine de Colombelles, les cités ouvrières quant à elles étant réparties dans trois communes riveraines des

installations productives, Mondeville, Colombelles et Giberville. Les formes d'organisation territoriale de la SMN et de ses espaces resteront déterminantes dans les processus travaillant les mémoires collectives des groupes issus de la SMN, tout comme les conflits induits par les rivalités syndicales ou les divisions culturelles et ethniques malgré la prévalence d'un discours dominant « unitaire ».

L'héritage social et politique de ces formes d'organisation interagit avec la politique de réaménagement du site menée par le District du Grand Caen.

Un pouvoir d'agglomération sous tension

La disparition de la SMN a eu des conséquences économiques et sociales d'une grande ampleur : l'invisibilisation et la fragmentation d'un des derniers pans de la « vieille classe ouvrière caennaise » (Frémont A., 1981), la disparition de nombreux emplois induits, une fragilisation du port de Caen, perdant la moitié de son trafic marchandises (en tonnage) pendant plusieurs années. Cette fermeture a obligé également les communes de l'agglomération caennaise à se doter d'une structure intercommunale à même d'intervenir pour le re-développement économique du site.

L'expérience intercommunale de l'agglomération caennaise à la fin des années quatre-vingt est alors limitée à la gestion de services urbains ou des transports en commun au sein de structures à vocation unique. Quand les installa-

tions sidérurgiques sont progressivement démantelées au cours des années 1993 et 1994, le District du Grand Caen, initié en novembre 1990 (aujourd'hui Communauté d'agglomération Caen-la-Mer) n'a que trois années. Le nouveau district ne possède pas de structure de développement, d'agence d'études urbaines ou d'aménagement alors que les traductions fiscales des délocalisations industrielles des années soixante constituent la trame d'un conflit larvé entre communes, qui perdure partiellement aujourd'hui.

La « technopole Caen Normandie » initiée en 1987 et rebaptisée Synergia en 1990 est une tentative de coopération économique intercommunale, hors du cadre sans Établissement Public de Coopération Intercommunale. Synergia fut initiée en pleine « fièvre des technopoles » par les villes de Caen et d'Hérouville-Saint-Clair. Les premières études de faisabilité ont été financées par le dispositif interministériel des pôles de conversion (1984) du fait des risques de fermeture de la SMN.

Au début des années quatre-vingt-dix, Synergia peinait à faire émerger les nouvelles sociabilités économiques et les « fertilisations croisées » attendues entre entreprises locales, milieux universitaires et laboratoires de recherche. En effet, les équipements de recherche publics et privés présents, malgré leur taille (accélérateur d'ions lourds, centre de recherche de France Télécom...) apparaissent au début des années quatre-vingt-dix trop « peu diffusants » pour structurer des milieux innovateurs dotés d'une certaine pérennité et ayant un impact structurant sur le bassin d'emploi dans la durée. Cette difficulté s'explique en partie par leur caractère « hors-sol », leur localisation caennaise étant liée à des décisions plus politiques que scientifiques.

Chronologie

- 1994 Refus de la taxe professionnelle d'agglomération et de la prolongation de la durée de vie du District de la part de huit communes
- 1996 Deux listes s'affrontent en conseil de District pour la présidence de la SEM du Grand Caen (Normandie aménagement)
- 2000 La transformation du District en Communauté d'agglomération est refusée par le conseil de district (transformation finalement adoptée en 2001)
- 2002 Difficultés dans la formation du périmètre de la communauté d'agglomération Caen-la-Mer qui passe de 18 à 29 communes : seules deux communes forment la « façade maritime ». Le port aval est hors périmètre
- 2005 *Ouest-France* rapporte une tentative de pour-parler entre une des communes « émirat » pour intégrer une communauté de communes riveraine

La transformation difficile du District du Grand Caen en Communauté d'agglomération Caen-la-Mer.

Le District du Grand Caen, qui ne sera propriétaire du site SMN qu'à partir de 1996, (à l'exclusion du site portuaire du bassin d'Hérouville rétrocédé à la CCI, concessionnaire du port) lance une première consultation d'urbanisme, sous forme d'études exploratoires, à la fin de l'année 1993, avec des résultats présentés en octobre 1994 par l'agence Perrault, l'agence Jean Nouvel associé au cabinet Roux-Alba et un *pool* d'architectes caennais *ad hoc*. La mission d'étude confiée aux architectes urbanistes avait pour objet de contribuer à la recherche d'un parti d'urbanisme sur un périmètre d'environ 700 hectares autour du site métallurgique en reconversion, comprenant le bassin d'Hérouville, le canal, les communes riveraines. Devaient être définis et illustrés les grands principes d'organisation de l'espace tels que les trames viaires principales, les perspectives essentielles, l'affectation dominante des différents secteurs, l'articulation des espaces entre eux, l'articulation avec le tissu urbain existant.

Un lieu comme ça ne peut être rasé d'un coup de bulldozer

Lors de la présentation à la presse locale des équipes d'architectes urbanistes et des projets du District en mars 1994, Jean Nouvel, appuyé par l'équipe Perrault, après une première visite du site SMN se prononce pour la sauvegarde du maximum de bâtiments, notamment les grandes halles abritant le train à fil. Jean Nouvel déclare notamment : « un lieu comme ça ne peut être gommé d'un simple coup de bulldozer. Il faut en garder des traces, pas seulement dans les mémoires »², ce qui déclencha un débat dans les colonnes de *Ouest-France*. Ce débat, portant sur la nécessité ou non de conserver certains bâtiments emblématiques, ainsi que leur utilisation possible, fût surtout le fait de particuliers ou d'anciens salariés de la SMN, sans la participation des syndicats, des partis politiques ou des élus locaux.

Plusieurs ordres de faits s'entremêlaient pour empêcher une réelle prise en compte du conseil des équipes Nouvel et Perrault, de récupérer de façon innovante les infrastructures industrielles comme à Emscher Park dans la Ruhr. D'une part beaucoup d'élus districaux, ne comprenaient pas les motifs d'une conservation du maximum de bâtiments possibles, et espéraient une reconversion rapide du site, avec l'arrivée d'une grande entreprise consommatrice

2. Déclaration de Jean Nouvel, reproduite dans *Ouest - France* du 28 mars 1994.

d'espace et pourvoyeuse de milliers d'emplois. D'autre part la totalité des anciens salariés de la SMN n'étaient pas reclassés. Enfin la presse économique parlait en 1994, de la recherche par Mercedes-Benz d'un nouveau lieu d'implantation pour des activités productives.

La question du reclassement des anciens salariés de la SMN empêcha le District du Grand Caen de jouer le rapport de force avec Usinor Sacilor, alors que ce dernier était encore propriétaire du site et qu'il pouvait jouer sur le prix définitif des terrains. Pour les dirigeants locaux d'Unimétal, la demande de conservation des équipements était proprement incompréhensible ; le processus de démolition était conduit avec la logique de la table rase et la volonté de réaliser les actifs immobilisés : ainsi le train à fil fut transféré dans la Nièvre dans un autre site Unimétal et l'aciérie vendue à une firme chinoise.

Le transfert du train à fil dans la Nièvre et la cession de l'aciérie à la Chine annulèrent l'hypothèse d'un plan de composition urbaine ayant une forte dimension *itérative* (c'est-à-dire qui *réécrit* la restructuration de l'ancien site en fonction de la trame au sol des réseaux, des fondations et également en fonction de la présence de halles potentiellement sauvegardables). Cependant le grand réfrigérant (50 mètres, visible d'une grande partie de l'agglomération) est ainsi sauvegardé, de même que quelques autres bâtiments, dont une halle qui accueillera un peu plus tard des « raves sauvages ».

C'est finalement la combinaison entre les traces souterraines des anciens réseaux, celles des fondations des bâtiments, et l'application sur le site d'une grille de 100 m x 100 m, qui a permis la conception de la forme actuelle d'organisation de l'espace, comprenant un « Grand Pré » de 25 hectares, les « bordures du pré » (13 hectares), une zone d'activités tertiaires en façade sur le pré de 7 hectares, un parc d'activités agroalimentaires de 40 hectares et une future « zone d'extensions urbaines » de 27 hectares. La grille virtuelle et abstraite, instrument d'analyse urbaine issu du « laboratoire de l'urbaniste » (Soderström O., 2000) est devenue plan au sol pour rendre une échelle au site. La trame proposée n'est pas un « projet urbain » au sens d'une primauté de l'espace public, du respect des tracés, d'une mise en relation entre dessin des façades et dispositions typologiques des bâtiments à édifier : c'est un projet « d'aménagement du territoire », de plusieurs territoires, du fait de l'ampleur du site, passant d'abord par un travail de pré-verdissement.

L'usage à éclipses du grand architecte

L'agence Perrault s'est tournée vers l'histoire de l'art (notamment la *land art*) pour justifier le nouveau parti d'aménagement autour des traces industrielles. Dominique Perrault s'est comparé à un « arpenteur romain », et cette attitude



Stéphane Valognes

Le site SMN entre vacuité et spectralité, 1999

« artiste » a conduit à une « non réception » locale des travaux de l'agence. La mise en lumière du réfrigérant, symboliquement insupportable pour beaucoup d'anciens sidérurgistes, l'état d'abandon de l'ancienne école d'apprentissage ou la distribution d'un *réfrigérant miniature en terre cuite* lors de la cérémonie des vœux du District en 1997 ont joué également contre l'agence Perrault. Cette mission de maîtrise d'œuvre et ses réalisations ont été combattues avec ressentiment, avec des sensibilités heurtées et une mémoire douloureuse, à l'intérieur du District du Grand Caen, par des élus des communes riveraines du site SMN et liés à des groupes de salariés de l'entreprise.

Dominique Perrault a fait la une de *District infos*, en octobre 1996 (une photographie le représentant seul sur fond de grand réfrigérant est reproduite sur la première page du journal avec la mention « Perrault dévoile ses projets »). Si le concepteur avait été interrogé, lors d'un numéro précédent, sur ses modes de travail, dans ce numéro, ses propos sont redistribués en fonction du dossier. Hormis une image d'une version minimaliste des projets de pré-paysagement, les images communiquées sont des photographies aériennes retravaillées à l'ordinateur de manière sommaire ou des infographies simplificatrices.

Cette politique de communication « minimaliste » de la réflexion urbanistique produite par l'agence Perrault n'a pas empêché le District de tirer profit des plus values symboliques engendrées par la mission d'étude. Ainsi le journal du District mentionne le voyage à New York pour une exposition au *Moma* de la grande maquette issue des missions d'étude sans pour autant la reproduire dans ses colonnes... Le concepteur, plus que sa réflexion semble être facteur de légitimité. Le « moment Perrault » du site SMN sera progressivement effacé par la SEM du Grand Caen

Normandie Aménagement qui imposera sa propre traduction des propositions urbanistiques de l'agence, à partir de la trame paysagère conçue lors de la mission de maîtrise d'œuvre de l'agence Perrault.

Retraductions de la forme projet et re-localisations industrielles et tertiaires

La Société d'Économie Mixte du Grand Caen émerge en 1996, après les compromis passés entre les « modernistes intégrateurs » et les « communes périphériques riches » et les « défenseurs des libertés communales » selon les catégories de la presse locale, qui sont peu ou prou les trois « camps » qui animaient les débats politico-institutionnels du District du Grand Caen avant les élections municipales de 2001. La crise de l'intercommunalité semble surmontée.

La SEM, titulaire d'une délégation de maîtrise d'ouvrage de la part du District du Grand Caen engage des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du futur parc d'activités, sur le flanc du « Grand Pré » conçu et réalisé dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre de l'agence Perrault entre 1996 et 1999. Le projet dans un premier temps (1996-1997) appelé « Agrosite », sur la base d'études engagées par le District du Grand Caen au milieu des années quatre-vingt-dix, devient rapidement Normandial.

Le traumatisme social subi par les communes de Colombelles, Mondeville et Giberville, l'importance d'une action visible sur un espace symbole de la désindustrialisation justifiaient la localisation de l'agrosite sur le plateau de l'ex-SMN, face aux candidatures émanant d'autres communes membres de la communauté d'agglomération (Ifs et Fleury-sur-Orne).

Face à l'offre d'espaces d'accueil à l'intérieur du District du Grand Caen, la spécialisation semble être la solution, tout en reconstruisant et en tirant vers le haut les industries agro-alimentaires en faisant aboutir des partenariats, accélérant des besoins en locaux, mobilisant les réseaux (le premier président de la SEM du Grand Caen était directeur de la Chambre régionale d'agriculture).

Le pré-paysagement, engagé conformément aux propositions conçues par l'agence Perrault est terminé en juin 1997 : carroyage de 100 mètres sur 100 mètres, Grand Pré (environ 25 hectares), allée cavalière, division du site entre parc d'activité (40 hectares), future zone d'extension urbaine (environ 27 hectares), zone d'activité tertiaire (7 hectares), bordures du pré (environ 13 hectares). Normandial est situé sur un des flancs du Grand Pré. La stratégie qui s'y manifeste tant en ce qui concerne les premières implantations que la taille des parcelles commercialisables (de 2500 mètres carrés à 6 hectares) montre que Normandial s'adresse tout d'abord aux petites et moyennes entreprises.

L'émergence de Normandial peut sembler modeste. Normandial peut s'analyser comme une tentative, parmi d'autres, de réécriture territorialisée d'une « identité » industrielle, à partir d'une tradition agroalimentaire revisitée. L'accent mis sur la mutualisation de certains flux, le « cœur de métier » mais aussi la mise à disposition de services au sein du bâtiment *Normandial Services* (salles de réunion, restaurant d'entreprises, services de visioconférence) permet de proposer à des PME agroalimentaires de mieux gérer la porosité des frontières entre production et services, pour un moindre coût. La liste des entreprises présentes sur le site aujourd'hui montre qu'il s'agit plus de firmes ayant un besoin d'espace pour s'étendre et mieux prendre en compte l'aspect logistique de l'activité que de création *ex nihilo*. Une part importante de ces firmes étaient auparavant localisées soit au centre ou dans les espaces péri-centraux de l'agglomération caennaise.

Cette réécriture se fait sur un site emblématique, en remaniant la toponymie, à côté du Grand Pré : le *parkway* de Normandial s'appelle « l'avenue du Pays de Caen » et est prolongé par la « rue des bocages ». Cette réécriture s'effectue en soulignant (dans les brochures de communication), la nécessité de « l'ultra-propre », en mettant en avant le principe de précaution pour proscrire l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (charte de Normandial). Les bâtiments, l'organisation spatiale des formes et des installations productives sont enveloppés par des événements, des formes toponymiques aptes à construire des boucles de « rendements symboliques » (Vakaloulis M., 2001) dans la concurrence entre villes, territoires ; le néologisme « Normandial », la « rue des bocages » ou la « rue du pays de Caen » s'articulent à « l'allée cavalière » et au « Grand Pré » et à ses « bordures ». Le zonage toponymique de l'agence Perrault a permis cette articulation avec une division fonctionnelle des espaces s'appuyant sur une rhétorique « naturelle ». Cependant, Normandie Aménagement ne fera pas appel à l'agence Perrault pour le *design* du parc d'activités mais à des concepteurs dotés d'une écriture architecturale et urbanistique plus entrepreneuriale : l'agence anglo-saxonne DEGW et sa filiale française Espace Architecture.

De la Radiotechnique à NXP : la mutation de Philips Composants

En 1957 La Radiotechnique, filiale de Philips, implante sur la zone industrielle du Mont-Coco, une usine de montage de diodes et de transistors. Cette localisation répond à une logique fordienne (Diguët J.-P., 1999), dans laquelle s'inscrit la région de Caen, avec l'accueil d'investissements de la part de firmes comme Saviem (aujourd'hui Renault Trucks, filiale de Volvo), Moulinex (disparu en 2001), Jaeger, Sonormel. Ces firmes sont à la recher-

che d'une main d'œuvre non spécialisée et peu syndiquée. L'implantation se fait sur un terrain de 14 hectares, aujourd'hui bordé par le périphérique. L'entreprise a connu, en cinquante ans de présence caennaise un certain nombre de restructurations, du fait des évolutions technologiques des composants. D'usine de montage, le site est devenu progressivement une implantation de haute technologie, avec une forte part de recherche développement, spécialisée dans les microprocesseurs. Les effectifs après avoir culminé à 2000 personnes sont proches de 800 employés dont environ la moitié d'ingénieurs.

D'établissement quelque peu « hors sol », à la recherche de ressources « banales », l'entreprise a évolué vers certaines formes de co-structuration de son environnement local en engageant des partenariats dans les années quatre-vingt-dix pour le recyclage de ses techniciens, avec des structures de l'éducation nationale. Les relations avec l'unique école d'ingénieurs de la région³ (l'Ensicaen, anciennement Institut des sciences de la matière et du rayonnement) ont été changeantes et contrastées, selon la conjoncture et les besoins. Un laboratoire commun de recherche avec Philips a été créé sur la base d'une convention de partenariat signée en 1998.

En 2003, l'usine Philips Composants est victime d'un incendie, qui détruit la ligne de fabrication. L'unité de fabrication était alors inscrite dans le cadre d'un scénario de décroissance lente, du fait de l'augmentation très importante des coûts et de nouveaux automates adaptés aux nouvelles puces étaient installés. L'évolution actuelle du secteur conduit à des regroupements des unités de fabrication, y compris avec des concurrents, à l'échelle mondiale, au vu des capitaux à mobiliser pour la construction de nouvelles unités de fabrication (entre un et un milliard et demi de dollars). La production du site caennais sera donc relocalisée à l'intérieur du groupe Philips. L'incendie de la chaîne de fabrication va être l'occasion d'une « révolution culturelle » pour faire évoluer l'activité, en abandonnant, à la fois la production (sauf pour des séries prototypes) et pour organiser un changement d'implantation à l'intérieur de la région urbaine caennaise, du fait d'un site industriel désormais surdimensionné. La restructuration de l'implantation caennaise de Philips s'articule à la nouvelle stratégie globale de Philips Composants, articulant « déconsolidation », c'est-à-dire cession de la filiale à un groupe d'investisseurs (en août 2006) et changement de nom (septembre 2006) : Philips Composants devient « NXP founded by Philips » (*NXP pour New Experience*). Une implantation sur l'ancien site SMN apparaît alors envisageable, du fait des terrains disponibles, de la localisation à l'intérieur de l'agglomération caennaise et de la réactivité des acteurs de l'agglomération face à la demande de Philips.

Cette nouvelle implantation devait se conduire à coût constant. La réactivité et la rapidité locale à la demande de Philips ont été effectives, à la fois en raison de l'importance de l'activité Recherche et Développement en tant

que telle pour l'agglomération caennaise mais aussi en lien avec la politique des Pôles de compétitivité initiée depuis 2002. Philips est en effet un des pivots locaux du Pôle de compétitivité *Transactions Électroniques Sécurisées*, localisé en Basse-Normandie, pôle reconnu par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires. La re-localisation interne à l'agglomération caennaise de NXP correspond à des processus liés à la division cognitive du travail : elle est considérée comme fondée sur ce qui peut être perçu comme des avantages absolus (Mouhoud E.-M., 2006), du fait des investissements consentis sur la longue durée dans la recherche développement des micro-processeurs.

Un campus technologique pour mieux coopérer

Le campus technologique Effiscience, situé entre l'ancien poste n° 1 (entrée du site SMN) et l'ancienne cokerie de la SMN, est structuré autour des bâtiments conçus pour Philips par le bureau d'études anglo-saxon DEGW et sa filiale française espace architecture. Il s'agit d'un ensemble de quatre bâtiments reliés entre eux, sur trois niveaux, avec une capacité d'accueil de 700 ingénieurs, comprenant en sus un pôle de service partagé, et un bâtiment d'accueil. NXP n'est ni le propriétaire (c'est un fonds d'investissement) ni même le maître d'ouvrage du campus (qui est Normandie Aménagement, société d'économie mixte du grand Caen).

L'idée sous-jacente du campus technologique participe relativement à ce qui est dénommé « économie de la connaissance », en laissant entendre qu'un changement radical serait permis par la mobilisation de la connaissance dans le processus productif lui-même (Azam G., 2005). L'objectif est « d'accélérer l'utilisation des idées nouvelles », « d'optimiser l'innovation, son efficacité », de « mieux partager l'information », de « faciliter les échanges les partenariats » sur le thème des « objets nomades interactifs » (document Effiscience 2006) en favorisant l'installation sur le site de sous-traitants et de partenaires de l'entreprise.

Le lien entre NXP, le campus Effiscience et le monde académique serait assuré par un nouveau mastère *system in package* dédié aux objets nomades du futur et mis en place par l'Ensicaen (située sur le campus 2, sur l'axe Caen-Courseulles, à proximité du premier site Philips), en partenariat avec six autres écoles d'ingénieurs françaises. Les milieux innovateurs issus de l'essaimage des grands équipements de recherche localisés à Caen ou des autres vagues technologiques semblent cette fois-ci au rendez-vous, mobilisés par la mise en place du *Schéma régional*

3. Hormis l'École spéciale des travaux de la construction de Caen.

de *développement économique* sous la houlette du conseil régional de Basse-Normandie.

La dimension internationale du projet, la nécessité de mettre en avant les aménités paysagères du site pour une meilleure communication, l'articulation des nanotechnologies à des enjeux culturels et artistiques amènent à remettre en avant l'agence Perrault. « Gilles Perrault »⁴ (*sic*) est donc mentionné sur le site internet de Normandie Aménagement et sur les panneaux et les brochures de promotion du nouveau campus technologique, comme l'architecte paysagiste de l'ancien site SMN.

Concilier les échelles de l'agglomération ?

La courte histoire de l'intercommunalité au sein de l'agglomération caennaise apparaît plutôt agitée, marquée par ce que la presse locale décrit comme des « rivalités », ou des « ambitions » (avant 2001). La crise du *leadership* à la tête de la communauté d'agglomération empêcherait de « briser les égoïsmes » ou de « rassembler toutes les énergies » (l'actuel président de la communauté d'agglomération n'étant « que » premier adjoint de Caen). Ces constats s'adosent soit au souhait implicite d'un « homme fort » à la tête de l'agglomération, soit à l'attente de la venue d'une « personnalité nationale » (ministre) ou encore au désir de la transformation en « personnalité nationale » d'une personnalité politique locale, comme l'ont été en leur temps Michel d'Ornano ou Louis Mexandeau.

Pourtant, les projets en cours sur le site SMN peuvent apparaître avec du recul comme une instance localisée mais efficace d'un certaine forme de « conciliation » (Bergel P., 2002) des échelles de l'agglomération, à travers les partenariats noués avec les entreprises, les milieux culturels, la collaboration avec le conseil régional.

Le projet de regroupement d'un certain nombre d'institutions comme le Centre d'art contemporain, le Fonds régional d'art contemporain sur le site SMN à proximité d'Effiscience, est envisagé par la DRAC, en lien avec les souhaits de NXP de bénéficier pour le campus technologique d'un environnement culturel, offrant des aménités variées aux chercheurs présents sur le site. L'interface entre les technologies développées par NXP et les institutions artistiques pourrait se faire autour d'un pôle de l'image et des arts visuels pour lequel le philosophe Bernard Stiegler serait missionné (*Ouest-France*, 22 juillet 2006). Ce projet a débouché sur un affrontement inédit avec le député-maire de la ville centre de l'agglomération, qui a peur que « Philips ne devienne le nouveau centre-ville de l'agglomération ». Le campus de NXP sera bordé par un mur d'écrans visible d'une partie de l'agglomération, comme le réfrigérant. Des installations de plasticiens sont également à l'étude.



Stéphane Valognes

Les bâtiments du campus technologique Effiscience en construction, février 2006

L'ombre portée de la SMN

En septembre 2006, il était envisagé d'inviter d'anciens salariés de la SMN à l'inauguration du campus technologique (prévue fin 2006 début 2007), afin d'assurer le « passage du témoin ». Cette dimension de transmission à la fois économique, sociale, et industrielle avait déjà été souhaitée par une organisation d'anciens salariés de la SMN, Loisirs Solidarité Retraités Colombelles, qui a fait réaliser par des élèves du Lycée Jules Verne de Mondeville le profil monumental d'un fondeur. Ces anciens salariés ont demandé lors de l'inauguration de la statue, la renaissance du site par la venue de nouvelles entreprises.

Cette importance du « passage du témoin », à rebours de la logique de la table rase de la période précédente durant laquelle « l'ouvrier ne fait pas patrimoine » (Garçon A.-F., 2000) n'est pas exempte de contradictions ni d'ambiguïtés. Le campus Effiscience Normandie Technologie est né de la conjonction entre la stratégie globale d'une firme multinationale séparant la recherche développement d'avec la production, et une offre foncière et immobilière proposée par la communauté d'agglomération sur un site accessible. Ainsi s'opère une sorte de réassurance symbolique quant à « l'enracinement » de Philips/NXP dans la région ; son passé industriel local encore récent s'installe sous « l'ombre portée » de la SMN (Pontalis J.-B., 2003).

4. Gilles Perrault est l'auteur du *Pull-over rouge* et de l'ouvrage *Les gens d'ici*.

Références bibliographiques

Azam G., (2005), « L'utopie de l'économie de la connaissance », *Sciences de la société*, n° 66, Université Toulouse 3.

Bergel P., (2002), « Concilier les échelles de l'agglomération caennaise ? », in Bergel P., Madeline P. (dir.), *L'agglomération de Caen parcours géographiques*, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, Presses Universitaires de Caen.

Champy F., (1998), *Les architectes et la commande publique*, Paris, PUF.

Champy F., (2000), *Sociologie de l'architecture*, Paris, La Découverte.

Diguet J.-P., (1999), « Philips Composants à Caen : réflexion sur la pérennité des investissements étrangers dans une région périphérique », in Gouëset V. (dir.), *Investissements étrangers et milieu local*, Rennes, PUR.

Fixot A.-M., (1984), *La bourgeoisie industrielle en Basse-Normandie essai de géographie sociale*, thèse de géographie sous la direction de A. Frémont, Université de Caen.

Frémont A., (1981), *Ouvriers et ouvrières à Caen*, co-édition Université de Caen/CNRS.

Garçon Anne-Françoise, (2000), « "L'ouvrier ne fait pas patrimoine", De la difficulté en France de faire se rejoindre mémoire du travail et archéologie industrielle », *L'archéologie industrielle en France*, n° 36.

Leménorel A., (2005), *La SMN une forteresse ouvrière 1910-1993*, Cabourg, éditions Cahiers du Temps.

Mouhoud E.-M., (2006), *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, Paris, La Découverte.

Pontalis J.-B., (2003), *Traversée des ombres*, Paris, Gallimard.

Söderström O., (2000), *Des images pour agir, le visuel en urbanisme*, éditions Payot Lausanne.

Vakaloulis M., (2001), *Le capitalisme post-moderne, éléments pour une critique sociologique*, Paris, PUF.

Valognes S., (1992), *Figures de la désindustrialisation*, mémoire de maîtrise de sociologie, sous la direction de Dupont Y. et Hartemann G., Département de sociologie, Université de Caen.

Valognes S., (1995), *Le réaménagement du site SMN : héritage(s), pouvoir d'agglomération, projet urbain*, mémoire de DESS administration locale option aménagement, sous la direction de Hérim R., Université de Caen, UFR de Droit et de Sciences politiques.

Valognes S., (2002), *De l'espace usinier aux nouveaux territoires urbains : mémoires collectives, projets urbains, appropriation de l'espace*, thèse de doctorat d'études urbaines, sous la direction de Jacques Brun, EHESS, Paris.

Biographie

STÉPHANE VALOGNES est maître de conférences à l'Université de Caen Basse-Normandie (département Carrières Sociales/Gestion urbaine, IUT d'Alençon) et chercheur au Lasar, associé à l'UMR LADYSS. Ses travaux portent sur la géographie des mémoires collectives, les dispositifs de projet urbain, la production de la ville.
stephane.valognes@unicaen.fr